



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 12 octobre 2021

### **Visite du site des pelouses sèches des Monts de Gy, géré par le CEN, lauréat du plan France Relance**

Fabienne Balussou, préfète de Haute-Saône, a visité lundi 11 octobre le site des pelouses sèches des Monts de Gy géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, en présence de Natacha Vieille, sous préfète à la relance.

Dans le cadre du plan France Relance, le Conservatoire a bénéficié d'une subvention de 100 000 € pour son projet de restauration des 50 pelouses sèches d'une superficie d'environ 600 ha, répartis sur 8 communes.

Les pelouses sèches accueillent une biodiversité exceptionnelle, dont des espèces en danger et/ou protégées comme l'alouette lulu, et représentent un véritable atout pour le territoire.

Pour reconquérir certaines pelouses sèches, des travaux conséquents vont être entrepris, avant l'installation d'un exploitant agricole et la mise en place d'un pâturage extensif. Le Conservatoire réalisera des travaux lourds de débroussaillage et de défrichage ainsi que la restauration et création de clôtures pour maintenir la biodiversité remarquable du site ainsi que son rôle de « corridors écologique » dans la région.

En Haute-Saône, l'État soutient la restauration et la conservation de la biodiversité à travers le plan de relance. Un appel à projets, doté d'une enveloppe de 3,1 millions d'euros en Bourgogne-Franche-Comté, est ainsi ouvert jusqu'à la fin du mois de février 2022 afin d'aider les agriculteurs et les collectivités à reconstituer des haies bocagères en bordure de champs ou en agroforesterie intraparcellaire.



En effet, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et continuent de diminuer. Or, ces haies favorisent la biodiversité au sens où elles permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs), de lutter contre l'érosion des sols, d'améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, de stocker du carbone et de s'adapter au changement climatique.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  

L'objectif de la mesure « Plantons des haies ! » est de parvenir à la plantation de 7 000 km de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires sur la période 2021-2022, dont 400 km dans notre région.

En Haute-Saône, la Chambre d'Agriculture apportera également un accompagnement technique aux porteurs de projets (agriculteurs, collectivités, associations attestant d'une maîtrise foncière).

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70